



S'DORF BLÄT

JUIN 2005

N° 45

www.houssen.fr.st

Distribué par les Conseillers Municipaux

Agenda juin-juillet 2005

Mardi 7 juin 2005 à 19H00 à la Chapelle du Rosenkranz réunion avec les riverains de la RD 4 concernés par les travaux d'enfouissement téléphonique

Lundi 20 juin à 20H00 : Commission d'Urbanisme

Mardi 21 juin : Fête de la Musique place du Souvenir, en soirée

Jeudi 23 juin à 20H00 : Conseil de Fabrique au Presbytère

Vendredi 1^{er} juillet à 20H00 : Conseil Municipal

Mercredi 13 juillet en soirée : Retraite au flambeau et animation organisée par les Sapeurs Pompiers

Lundi 18 juillet à 20H00 : Commission d'Urbanisme

RAPPEL : La salle polyvalente est indisponible jusqu'au 19 juin inclus pour cause de rénovation de parquet.

Travaux d'aménagement de la Route Départementale

Le planning indicatif retenu est le suivant :

- Actuellement : travaux de la Colmarienne des Eaux, rue De Lattre – du Passage sous-terrain RN 83 au feu rouge - (fin des travaux estimé au 31/07/05) – La circulation sera alternée en fonction de l'avancement des travaux ;
- 01/06/05 : début des travaux réseaux secs (électricité – téléphone). Depuis le 30/05/05 : début des travaux de COLAS au Mariafeld (fin des travaux estimée au 15/07/05). La circulation dans le sens ouest-est (en venant de Bennwihr) est déviée non plus comme indiqué précédemment à partir de la zone industrielle de Bennwihr, mais dès le giratoire de Sigolsheim pour rejoindre la RN 83 par Ingersheim (la Commune de Bennwihr a refusé la mise en place de la déviation dans sa zone économique). Le sens est-ouest (en venant de Houssen) reste ouvert à la circulation ;
- 18/07/05 : début des travaux de COLAS sur Rue de Lattre (fin des travaux estimée en novembre 2005) – la route est fermée à la circulation (sauf pour les riverains). **Les riverains ayant une question précise peuvent contacter Monsieur le Maire au droit du chantier tous les lundis à 13H30 (réunion de chantier).**

Bientôt les vacances...

Les services administratifs de la Mairie seront fermés du lundi 8 août au vendredi 19 août 2005 inclus. Prenez maintenant 2 minutes pour vérifier la validité de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport (dont le délai de fabrication est d'un mois).

N'attendez pas le dernier moment pour procéder au renouvellement.

FETE PAYSANNE 2005 - RECHERCHE DE FIGURANT POUR LE NOUVEAU SPECTACLE

L'an passé, vous étiez plus de 70 personnes à participer au spectacle de la fête paysanne, et avez ainsi donné un nouvel élan à cette manifestation. Un grand merci !

Vous souhaitez reconduire bénévolement cette expérience ou rejoindre l'équipe de figurants pour le nouveau spectacle de l'édition 2005, nous vous attendons !

Nous recherchons toutes les catégories d'âge, de 7 à 90 ans et plus particulièrement les anciens du village, la mémoire vivante de notre patrimoine.

Aucune expérience n'est demandée, mais votre participation est indispensable à Alain MURSCHEL pour qu'il puisse mettre en scène le spectacle (contactez-le dès maintenant pour vous inscrire au 06 81 65 16 25).

Première rencontre le Jeudi 23 juin à 20H30 dans la salle polyvalente :

- Présentation de l'histoire
- Répétition : premières mises en place

Comptez 2 à 3 répétitions jusqu'à la fête paysanne le 18 septembre 2005.

**EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
EN DATE DU 06 MAI 2005**

AMENAGEMENT D'UNE PISTE DE QUILLES

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE La commission chargée d'analyser les candidatures issues de l'avis public d'appel à concurrence s'est réunie le 11 avril dernier et a proposé d'admettre à la négociation trois des 5 soumissionnaires. A l'issue de la négociation le contrat de maîtrise d'œuvre à BOULEY pour un montant de 31 050,00 € HT.

AUTRES PRESTATAIRES INTELLECTUELS

Simultanément à la consultation des maîtres d'œuvre, a été engagée par voie d'avis public d'appel à la concurrence, la consultation des autres prestataires intellectuels nécessaires à la réalisation de l'opération, à savoir le contrôleur technique, le coordonnateur de sécurité et de protection de la santé, le géomètre, le géotechnicien.

A l'issue de cette consultation et après analyse comparée des offres par la commission petite enfance de la Communauté de Communes, le Président, en tant que personne responsable du marché a décidé d'attribuer les contrats suivants :

OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT
Contrôle Technique	APAVE – Horbourg	3 969,00 € HT
Coordination SPS	VERITAS – Colmar	2 365,00 € HT
Géomètre	BILHAUT – Colmar	1 200,00 € HT
Géotechnicien	ICSEO – Semur en Auxois	1 420,00 € HT

ADHESION DE LA COMMUNE AU S.I.M.A.P.A.K.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Syndicat Intercommunal pour la Maison d'Accueil pour Personnes Agées à Kunheim (S.I.M.A.P.A.K.). Houssen est la seule commune du Canton à ne pas adhérer au Syndicat qui a déjà répondu à des besoins d'habitants de Houssen.

Compte de l'évolution démographique de notre Commune, des attentes de la population (en particulier en cas d'urgence) et le développement de la dépendance (pathologie de type *Alzheimer*),

le Conseil Municipal DECIDE de :

DEMANDER l'adhésion de la commune de Houssen au S.I.M.A.P.A.K.

SOUSCRIRE à hauteur de 2 parts, soit une participation annuelle de 1 830,00 € .

Branchements gaz

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de branchement gaz ont été réalisés rue des Platanes malgré l'opposition de la Commune, qui ne souhaitait pas que le tapis d'enrobé neuf soit ainsi altéré. VIALIS a adressé une lettre d'excuses à la Commune.

Plan de Prévention du Risque Inondation de l'III

Monsieur le Maire présente le projet de plan qui a été soumis à la réunion en Préfecture du 02 mai dernier. Les modifications apportées au précédent plan concernent le secteur du stade des Acacias, qui a été classé en « zones inondables par débordement en cas de crue centennale, urbanisées, à risques faibles » . Le Conseil Municipal prend acte.

Liaison autoroutière Colmar - Sélestat

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les différents scénarios (6 au total) envisageables pour le tracé de la liaison autoroutière Colmar – Sélestat qui ont été présentés lors de la réunion de concertation du 03 mai dernier en Préfecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite que le scénario n°6 (accès à la zone commerciale à partir du giratoire perché en longeant la future autoroute) soit approfondi en tenant compte des éléments suivants :

- le tracé de la voie de contournement sud doit longer et se rapprocher au maximum l'A35 et la RN83,
- le giratoire de connexion entre la future voie de contournement sud et la descente du giratoire perché devra être située au maximum des possibilités techniques au sud-ouest du Kaibengruben
- la mise en place d'un mur anti-bruit, à l'instar de ce qui est envisagé à Ostheim et Guémar, du Rosenkranz jusqu'au fossé dit du Schorgraben.

Le Conseil Municipal CHARGE Monsieur le Maire d'informer la D.D.E. de cet avis.

Monsieur le Maire organisera une réunion publique dès que la réflexion sera davantage avancée.

RAPPEL

Les personnes âgées ou handicapées peuvent s'inscrire en Mairie afin d'être enregistrées dans un registre dont le but est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement d'alerte et d'urgence.